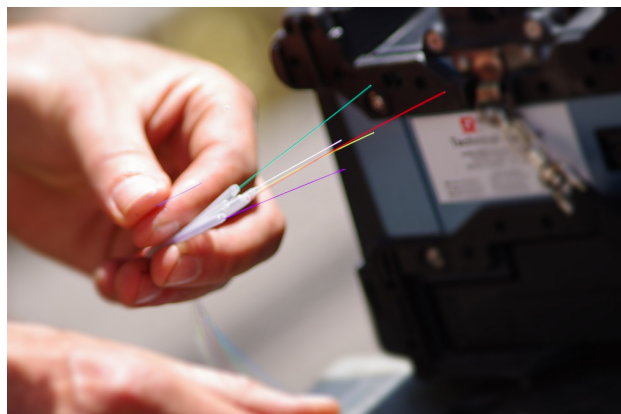


Technicien·ne de Réseaux de Télécommunication



Date de dernière mise à jour 30 avril 2024



Formation éligible au CPF

Métier

Le·la technicien·ne de réseaux de télécommunications est chargé·e de l'exécution et du bon déroulement techniques des travaux de construction, de modification, d'extension et de maintenance sur les réseaux de télécommunications.

Les réseaux concernés mettent en œuvre deux technologies distinctes :

- ▶ les réseaux à technologie cuivre (réseau de nature électrique),
- ▶ les réseaux optiques (lumière dans des fibres optiques).

Le champ d'intervention du technicien couvre l'ensemble des réseaux, de l'origine des signaux dans les Nœuds de Raccordements, jusqu'au domicile des clients ou aux locaux des entreprises, en passant par les parties de transport, distribution et branchement des réseaux.

Durée et organisation

Formation continue

- ▶ **Durée** : 6 mois | 880 heures de formation dont 600 heures au centre et 280 heures en entreprise
- ▶ **Stages** : 2 périodes en entreprise sont prévues



Lieu | Date

Admission

Public

- ▶ Les personnes de moins de 26 ans en recherche d'emploi.
- ▶ Les personnes de plus de 26 ans et +, inscrites à Pôle Emploi.

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter
- ▶ Compréhension des consignes orales

Qualités appréciées : aptitude à la vie de chantier et aux déplacements, travail en équipe ...

Modalités et délais d'accès

Modalités

Information collective | Dossier de candidature
Positionnement | Entretien Individuel

- ▶ Connaître les dates des prochaines sessions d'informations collectives et de recrutement **ICI**.

Délais d'accès

Les processus d'intégration sont organisés 3 mois avant le démarrage des sessions de formation. Les sessions sont définies par le financeur et consultables sur le site du Gref.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Construire ou modifier des réseaux de télécommunications cuivre
- ▶ Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications cuivre
- ▶ Construire ou modifier des réseaux de télécommunications optiques
- ▶ Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications optique

SECTEURS CONCERNÉS

Entreprises des secteurs des télécommunications et des travaux publics. Ces entreprises peuvent être les opérateurs qui gèrent leurs propres réseaux de télécommunications, et les entreprises sous-traitantes qui réalisent pour le compte de ceux-ci les travaux de production et de maintenance des réseaux de télécommunications.

Programme

BLOC 1 | Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications cuivre | 186h

- ▶ Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux de télécommunications cuivre
- ▶ Organiser, réaliser et contrôler les travaux de raccordement des câbles et de câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications cuivre
- ▶ Réaliser les mesures et le dossier de recettage des réseaux de télécommunications cuivre
- ▶ Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des clients de réseaux de télécommunications cuivre
- ▶ Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications

BLOC 2 | Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications cuivre | 70h

- ▶ Réaliser les travaux de maintenance préventive des réseaux de télécommunications cuivre
- ▶ Réaliser les travaux de maintenance corrective des réseaux de télécommunications cuivre

BLOC 3 | Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

- ▶ Demandeur d'emploi : formation gratuite (financée par la Région Bretagne et le Fonds Social Européen), aide financière possible selon critères définis par la région Bretagne (nous consulter).



- ▶ Salarié : des financements sont possibles selon les situations (CPF, CPF Projet de Transition Professionnelle, plan de formation de l'employeur, CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle, CFP,...).

Nos conseillers vous accompagnent dans le montage financier de votre projet de formation.

*En savoir + sur les dispositifs spécifiques aux demandeurs d'emploi **ICI**.*

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

de télécommunications optiques | 168h

- Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux de télécommunications optiques
- Organiser, réaliser et contrôler les travaux de raccordement des câbles et de câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications optiques
- Réaliser les mesures et le dossier de recettage des réseaux de télécommunications optiques
- Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des clients des réseaux de télécommunications optiques
- Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications

BLOC 4 | Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications optiques | 63h

- Réaliser les travaux de maintenance préventive des réseaux de télécommunications optiques
- Réaliser les travaux de maintenance corrective des réseaux de télécommunications optiques

BLOC TRANSVERSAL | 113h

- Communiquer avec aisance
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Prévenir les risques liés à l'activité physique (gestes et postures)
- S'approprier les outils bureautiques
- Accompagner le projet de formation
- Exploiter les périodes en entreprise
- Maîtriser les techniques de recherche d'emploi
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'égalité professionnelle
- Favoriser le développement durable
- Accompagner à la certification

2 PÉRIODES ENTREPRISE

- STAGE 1 | 4 semaines | 140h
 - Découvrir l'entreprise, son organisation, sa production, ses contraintes, ses cadences...
 - Mettre en pratique les connaissances informatiques acquises en centre
 - Appréhender le métier et ses conditions d'exercice en situation réelle
 - Mettre en application les premiers acquis de la formation
 - Acquérir les savoir et savoir-faire professionnels de base
 - Valider la trame du dossier professionnel du TITRE PRO Technicien·ne Réseaux de Télécommunication
- STAGE 2 | 4 semaines | 140h
 - Mettre en œuvre en situation professionnelle l'installation de réseaux de télécommunications

- Exercices pratiques et théoriques

Modalités d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques du **TITRE PRO Technicien·ne de Réseaux de Télécommunications en fibre optique**.

- Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont | 3h10
- Dossier professionnel et annexes éventuelles
- Questionnaire professionnel | 1h30
- Entretien technique | 20mn
- Résultats des évaluations passées en cours de formation
- Entretien final avec le jury | 20mn

Durée totale de l'épreuve pour le candidat | 5h20

À NOTER : Accompagnement en cas d'échec à la certification

En cas d'échec à la certification, il est prévu un accompagnement par l'équipe pédagogique afin de permettre au stagiaire de se présenter à nouveau à la certification. Il est également prévu de prendre contact avec son prescripteur, afin de permettre un accompagnement global du stagiaire qui réduira les facteurs d'échec au deuxième passage de la certification. Par ailleurs, nous validons, dans le livret de suivi individuel de formation, les compétences acquises. Ce document constitue un volet de son portefeuille de compétences.

Validation

Titre Professionnel Technicien·ne de Réseaux de Télécommunications en fibre optique

- Titre professionnel de niveau 4 (BAC)
- Code RNCP* : **37445**
- Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion
- Date d'échéance de l'enregistrement : 29-07-2028

Le titre professionnel est composé de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- BLOC 1 | Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications cuivre
- BLOC 2 | Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications cuivre
- BLOC 3 | Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications optiques
- BLOC 4 | Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications optiques

La formation peut être validée totalement ou

- Appréhender toutes les étapes, de la préparation à la mise en service
- Proposer sa candidature

BON À SAVOIR

Le·la professionnel·le veille à sa propre sécurité et à celle des personnels placés sous sa responsabilité, ainsi qu'à celle des usagers et clients. Il réalise ses activités dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives.

Les travaux de construction, de modification et d'extension se réalisent généralement en équipe de quelques personnes, au sein de laquelle le technicien pilote les actions ; il assure alors la fonction de chef d'équipe.

Les travaux de maintenance peuvent être préventifs ou correctifs. Ils peuvent être réalisés seul par le·la technicien·ne, quand la nature des travaux et les contraintes de sécurité le permettent.

Le·la technicien·ne réalise sur site les repérages et relevés avant, pendant et après les travaux (fiches d'occupation d'alvéoles, récolements, mesures).

Le lieu de travail est l'entreprise pour la préparation des chantiers mais l'essentiel des activités se déroule sur chantiers (sur la voie publique ou chez le client) pour les travaux de production, d'encadrement et de maintenance. Ces chantiers concernent les réseaux aériens, souterrains, sur façade et en immeuble, en milieu urbain et en milieu rural. L'emploi peut être local ou avec déplacement pour de longues périodes sur des chantiers éloignés. Les travaux ont lieu exceptionnellement de nuit, pour ne pas perturber les services rendus aux clients connectés.

Pour exercer l'emploi, le·la professionnel·le ne doit pas être sujet au vertige. Ceci s'entend facilement dans le contexte des travaux aériens, mais vaut également pour les travaux souterrains : descente et remontée dans les ouvrages souterrains à l'échelle (chambres, galeries).

Il utilise des moyens matériels variés (nacelle, compresseur, outils électroportatifs, appareils de mesure électriques et optiques, soudeuse optique, terminaux et périphériques informatiques).

Nouvelle formation

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

*Répertoire National de la Certification Professionnelle

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- **Passerelles possibles (niveau 4 | BAC)**
 - BAC PRO MELEC - Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés en alternance
- **Poursuites possibles (niveau 5 | BAC+2)**
 - BTS ELT - Electrotechnique en alternance
- **Exemples de métiers**
 - Technicien de maintenance, chef d'équipe, Installateur, monteur-raccordeur de réseaux de télécommunications...

Contacts

- PLÉRIN | Erwan PAPON | 06 76 78 81 52
- BREST | Céline MONNIER | 07 61 53 34 92
- QUIMPER | Karine PELLÉ | 06 74 79 45 41
- BRUZ | REDON | Isabelle ROBE | 06 77 62 89 55
- VITRÉ | Benoît LEBRAS | 06 62 17 36 66
- LORIENT | Martine HUIBAN | 06 68 67 04 47

A noter

Dispositif Région Bretagne



QUALIF Emploi